

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL

du 10 juillet 2014.

Ordre du jour :

- Bilan de l'exécution budgétaire 2013.
- Présentation du tableau de bord de veille sociale.
- Présentation du baromètre social.
- Communication du DUERP 2013 et présentation du PAP 2014.
- Questions diverses

Cette instance a été présidée par M.CHAPON.

Les responsables des ESI de Nevers et Clermont-Parlette étaient présents.

En préambule, vos représentants CGT ont lu une déclaration liminaire dont voici un résumé : (l'intégralité est jointe en dernière annexe à ce compte-rendu).

Vos représentants CGT ont dénoncé les mesures d'austérité prises par le gouvernement, car elles aggravent la situation des salariés dans notre pays et « mettent à sac » les services publics.

Nous aurions souhaité débattre avec le Président des conséquences de cette politique sur les agents de la DISI Pays du Centre et le fonctionnement de notre direction... *mais ce fut en vain !*

En lui citant des extraits de rapports (octobre 2013 et juin 2014) de députés rapporteurs de la commission du Budget, nous lui avons démontré que la CGT n'était pas la seule à « crier au loup ».

Nous avons également évoqué le dernier rapport de la cour des comptes (juin 2014). On y trouve des préconisations sont très éloquentes concernant les 3 fonctions publiques sur les salaires, le temps de travail, les emplois... En résumé, il faut aller plus loin dans le démantèlement !

En citant des faits touchant notre direction, vos représentants CGT ont démontré que ces mesures d'austérité ont des impacts bien réels dans notre direction.

Au final, nous avons proposé que notre CTL donne son avis sur le retrait du pacte de responsabilité, en argumentant que le CTL avait notamment pour domaines de compétence, les emplois, le fonctionnement des services, et les conditions de travail, et que ce pacte avait des impacts plus que négatifs en la matière.

Réponse du Président :

Il se retranche derrière son obligation de réserve et donc ne se prononce pas sur la ligne politique du gouvernement.

Interrogé sur la prime de performance, il explique sa diminution par le ralentissement économique. Mais si nous l'avons, c'est grâce à notre ancien DG qui a su argumenter auprès du ministre.

Concernant les simplifications des procédures, il les estime positives et qu'elles ne se font pas au détriment de l'agent.

Concernant l'avenir des missions au sein de la DISI Pays du Centre, il est confiant.

Sur notre exemple concernant les évolutions de carrières, il reconnaît que leur financement n'est pas simple.

Par contre, sur notre demande de vote concernant le retrait du pacte de responsabilité, il refuse sous prétexte qu'il n'y a aucun lien avec notre direction.

Néanmoins il fera paraître sur le PV qui est transmis à la DG que les élus locaux de la CGT sont contre le pacte de responsabilité.

Les élus CGT ont souligné la nécessité de mener de front la défense des emplois et celle pour préserver les missions. En effet, si les effectifs des services continuent à diminuer, l'avenir de certaines missions pourrait être impacté, la charge de travail pour chaque agent augmenter et par conséquent les conditions de travail se dégrader.

En réponse au Président qui prétend tout faire pour défendre l'emploi, la CGT a précisé que cette situation dégradée en matière d'effectifs est imposée par les politiques qui décident du budget.

La CGT relève que de nombreux directeurs locaux se disent « en off » très inquiets pour l'avenir, et qu'ils dénoncent des situations rendues de plus en plus difficiles par les suppressions d'emplois et les restrictions budgétaires.

La CGT suggère que les directeurs de la DGFIP prennent exemple sur l'état-major des armées qui a menacé d'une démission collective si les mesures d'austérité annoncées étaient appliquées telles qu'elles étaient prévues.

Bilan de l'exécution budgétaire 2013.

Certains montants ont été commentés en séance

- ➔ Les dépenses dites de niveau 1 : 1 541 931 € (variation de – 3 % entre 2012 et 2013)
 - fonctionnement => 1 264 664,36 € (+ 6 %) dont le plus gros poste est représenté par eau/électricité/gaz pour 385 802,55€ (+14 %)
 - équipement => 277 264,45 € (- 28 %)

Avec les abondements de la centrale en cours d'année, le montant global pour ces types de dépenses s'élève à 1 356 986,16€.

La CGT a dénoncé que la diminution de la dotation globale soit supportée par le matériel informatique => 47 191,26 € (- 46 %)

À la suite de notre intervention, le président a précisé que pour 2014 la décision a été prise de commander immédiatement la totalité du matériel informatique prévu d'être changé cette année.

(Nevers : 27 pc + 4 écrans 22", Limoges : 22 pc, Guichard et Parlette : la finalisation est en cours mais il devrait y avoir 36 pc)

Sur l'ensemble de la DISI, 40 pc ne sont pas éligibles à Windows 7.

- ➔ Les dépenses dites de niveau 2 : 12 928 420,74 € (- 0,04%) dont les frais postaux (12 783 904,85 €), les coûts des réseaux telecom/rubis (143 083,37 €) et les frais de déplacement pour la formation professionnelle (102 964,17 €).

Présentation du tableau de bord de veille sociale 2013.

Ce tableau regroupe des indicateurs sur la santé/sécurité/conditions de vie au travail, les relations professionnelles et relations sociales de notre direction et de chaque site. Depuis la création de la DISI, c'est le 2^e tableau d'indicateurs.

Nous n'avons pas pu faire une comparaison avec tous les indicateurs car pour 2012, 1^{ère} année d'établissement de ce document, les consignes de la centrale n'étaient pas complètes, d'où des indicateurs erronés.

La CGT a souligné l'importance d'avoir le détail concernant le nombre d'écêtements des horaires variables, avec notamment le nombre des « véritables » écêtements et ceux où le temps est repris en compte. Nous avons également exprimé la nécessité d'avoir connaissance des écêtements par services. L'analyse de ces données peuvent mettre en évidence des services en sous-effectif et des périodes de charges plus importantes.

Dans le chapitre « relations professionnelles », la CGT a demandé la possibilité d'avoir le nombre de recours hiérarchiques, car les représentants du personnel devraient avoir communication de cette donnée.

Concernant les écêtements, le président n'y est pas opposé. Il va étudier s'il est possible pour le faire, Idem pour les recours hiérarchiques.

Présentation du baromètre social.

Le président a présenté l'enquête IPSOS menée en décembre 2013 auprès des agents de la DGFIP. Pour chaque question étaient donnés les résultats niveau DGFIP, toutes DISI et DISI Pays du Centre. Cette enquête est affichée comme un « baromètre social ».

La CGT a demandé quels étaient les effectifs niveau DGFIP, des DISI et de notre direction afin de calculer le pourcentage d'agents ayant répondu.

Sans ces données, il n'est pas possible de faire une analyse.

Après connaissance de ces chiffres, la CGT s'est dit très réservée sur cette enquête. En fait, les agents ayant participé ne représentent même pas la moitié des effectifs.

Néanmoins, ce que nous pouvons retenir de cette enquête est une demande forte des agents d'améliorations de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations.

La CGT a interrogé la direction sur la suite qu'elle compte apporter à cette enquête.

=> Le contexte de restriction budgétaire et de suppressions d'emplois ne donne pas beaucoup de latitude.

En conclusion la CGT a rappelé l'importance des élus du personnel comme rôle de baromètre social. Dans les instances, nous faisons remonter les revendications des agents. Mais il faudrait que les directions répondent aux revendications.

Tant que l'administration ne mettra pas les moyens humains et financiers nécessaires pour le fonctionnement des services, nous ne pourrons pas réellement améliorer la vie dans les services.

Questions diverses.

La CGT a souhaité avoir connaissance du nombre de départ en retraite dans les 6 mois à venir.

=> ESI Guichard : 4, ESI Limoges : 1, ESI Parlette : 2, ESI Nevers : aucun

A cette occasion, le président a signalé qu'il avait alerté la DG sur la future situation de la CID de l'Indre : 2 agents sur 3 partent en retraite et personne n'arrive sur ces postes.

Dans ce cadre, le président a précisé qu'un mouvement complémentaire aurait lieu en avril 2015 pour les agents C et B. Peut-être aurons-nous la chance de voir arriver de nouveaux agents ?

Concernant le non remboursement des déplacements sur la résidence pour les agents des CID utilisant leur véhicule personnel, le président va étudier chaque situation.

(achat de véhicule ?)

La CGT a souhaité avoir connaissance du nombre d'agents à temps partiel avec le taux, ainsi que l'évolution par rapport à l'année précédente.

Avant la création des DISI, ces informations étaient données avec le bilan d'activité de la direction locale.

La séance s'est terminée à 13h45.

Vos élus CGT présents à cette réunion:

Pascale Baldo et Laurent Vermande en qualité de titulaires.

Francis Reix en qualité de suppléant.

Sylvie Marcel en qualité d'experte.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et compte-rendu sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>